

# **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

## **15 MARS 2016**

Tous les dossiers de l'ordre du jour dont les Comptes Administratifs 2015 (CA) ont été adoptés.

Le CA de la Commission Syndicale de Maillargues s'élève à 15 586 € en Dépenses de Fonctionnement (DF) et à 61 236 € en Recettes de Fonctionnement (RF). Il atteint 6 208 € en Dépenses d'Investissement (DI) et 21 804 € en Recettes d'Investissement (RI) dont un excédent d'investissement 2014 de 16 582 €.

Le CA du camping s'élève à 11 475 € en DF et à 18 314 € en RF. Il atteint 35 062 € en DI dont Restes à Réaliser (RAR) inclus (20 000 €) et 31 871 € en RI dont l'excédent d'investissement 2014 (14 358 €).

Le CA du budget de l'Eau et de l'Assainissement s'élève à 154 861 € en DF et à 177 736 € en RF et dégage un excédent de 22 875 €. Il atteint 89 519 € en DI (RAR = 12 600 €) et 278 425 € en RI dont l'excédent d'investissement 2014 (160 225 €).

Le CA du budget communal s'élève à 869 782 € en DF et à 999 880 € en RF et dégage donc un excédent de 130 098 €. Il atteint 551 013 € dont un déficit d'investissement 2014 inclus (136 488 €) et un RAR inclus (120 419 €) et 365 140 € dont RAR inclus (156 100 €) en RI.

Le CA du Centre Communal d'Action Sociale fait apparaître une Dépense de Fonctionnement de 4 610 €. Ce même CCAS a été dissous au 01/01/2016 et les aides sociales seront dorénavant attribuées sur les crédits du budget communal.

Afin de s'inscrire dans une convention de partenariat avec le Département du Cantal, il a été décidé d'adopter un avant-projet triennal 2016/2018 et de l'inscrire au Fonds Cantal Solidaire dans le but d'enclencher des partenariats financiers.

Il est prévu :

En 2016 : L'aménagement du quartier de la gare pour un coût TTC de 358 952 €

En 2017 : Une réfection de voirie pour un coût TTC de 158 586 €

En 2018 : L'aménagement du quartier sud d'Allanche pour un coût TTC de 1 500 000 €.

Les numérotations et dénominations des rues du village de Maillargues ont été entérinées par le conseil municipal et des devis seront demandés auprès d'entreprises spécialisées.

Le prix de cession de l'ancienne perception a été abaissé et fixé à 130 000 € afin de s'adapter au marché immobilier.

Un poste de rédacteur territorial en CDI a été créé.

La commémoration du centenaire de la bataille de Verdun a lieu cette année. A ce titre, le Conseil a décidé d'effectuer un don de 1000 € au Conseil Départemental de la Meuse afin de préserver et de valoriser la mémoire de l'un des plus grands champs de bataille de l'Histoire.